CLUB ALPIN FRANÇAIS Le refuge de l'Étendard rénové inauguré

Au goût du jour

Les randonneurs, au premier rang desquels les cafistes, disposent désormais d'une structure d'accueil adaptée à une clientèle d'aujourd'hui

REPÈRES

SITUATION

■ Commune de Saint-Sorlin-d'Arves, massif des Grandes-Rousses, 2 430 mètres d'altitude. 2 heures environ de marche depuis le col de la Croix-de-Fer.

STRUCTURE

■ 70 places. Deux niveaux de 75 m² chacun. Rez-de-chaussée : deux dortoirs de 6 et 8 lits, local de séchage et rangement, sanitaires. Étage : salle à manger, salle hors-sac. Dans les locaux existants réaménagés : dortoirs de 10 couchages maximum.

COÛT

■ 650 000 €, dont État 25 %, Région 25 %, Département 8,36 %, Fédération des clubs alpins français 41,64 %. Travaux sur deux saisons.

Sous le soleil, le bardage tout neuf resplendit. Parmi les usagers habitués, il y a aussi des yeux qui brillent. Le nouveau refuge de l'Étendard, sans être un "hôtel d'altitude" dont le Club alpin français ne voudrait pas, propose désormais un accueil plus que décent. Le bâtiment principal a été entièrement rénové et agrandi, et l'"annexe", dont les murs datent de 1900, ne sera plus utilisée.

« Notre clientèle d'alpinistes tend à disparaître au profit d'un public familial », notait samedi, lors de l'inauguration, François Bonnot qui a piloté l'opération au Caf de Chambéry, propriétaire des lieux. Avec une politique volontariste en direction des jeunes et des personnes à mobilité réduite, une remise aux normes était indispensable.

Pour le Caf dans son ensemble, l'opération est emblématique. « Après Péclet-Polset et le Fond-d'Aussois, c'est la troisième inauguration en Savoie, et il y aura encore le Thabor à l'automne », se félicite Bernard Mudry, président fédéral. Le Caf veut, sans tomber dans l'excès de confort, rénover à terme 50 de ses bâtiments en France « Finis les bâts-flancs et les grands dortoirs », confirme Roger Foucault, président du Caf de Chambéry.

Il souhaite bien sûr être aidé. « Les refuges sont considérés comme des équipements sportifs au même titre qu'un stade, or jamais aucune fédération n'a mis un centime dans les équipements mis à sa disposition » par les collectivités locales, relève Bernard Mudry. Le Caf, si.

Au-delà de l'aspect sportif, les refuges constituent une pièce essentielle du puzzle touristique montagnard. « Le tourisme blanc reste le socle, mais nous devons préparer ce que l'on proposera aux jeunes Savoyards pour accueillir demain en montagne de nombreux touristes », estime le sénateur Thierry Repentin, heureux d'inaugurer l'Étendard quelques années après le domaine skiable de l'Ouillon.

Pour la conseillère régionale Jeanine Gippa, « le tourisme quatre saisons est à développer ». « La montagne d'été a un potentiel économique essentiel », souligne le préfet Rémi Thuau. À condition, comme le rappellent les cafistes, d'être respectée. Et à cet égard, le récent classement du massif de l'Étendard, rappelé par le maire Robert Balmain, aura contribué à lever tous les doutes, si toutefois il en restait.

Frédéric THIERS

L'accueil des jeunes, toujours un casse-tête

Les groupes d'enfants et d'adolescents d'aujourd'hui sont les clients de demain. « On s'oriente radicalement vers les jeunes », confirme Roger Foucault, « mais c'est dommage que les contraintes règlementaires et budgétaires soient si lourdes pour les scolaires ».

Faire passer une nuit en refuge à des écoliers est en effet, aujourd'hui, presque impossible. L'Éducation nationale refuse toute cohabitation, dans un même lieu d'accueil, entre enfants et adultes "extérieurs". « Parfois, sous motif de sécurité à l'extrême, on voit passer des textes qui font que le tourisme des jeunes devient impossible. Je souhaite vraiment voir évoluer cela », insiste Thierry Repentin. Et il cite le fameux exemple (qu'il n'est pas le premier parlementaire à relever) de l'ouverture des portes : elles devraient toutes s'ouvrir vers l'extérieur d'après la règlementation, mais pour un refuge, c'est absurde quand il y a un mètre de neige dehors…

Rémi Thuau ne semble pas hostile à une appréciation raisonnée des textes en fonction des impératifs locaux. « Il faut relancer l'accueil des jeunes », confirme-t-il, « y compris pour les sports d'hiver. Je suis intéressé à rechercher un modus vivendi pour faire sauter les verrous, en se concertant avec l'Éducation nationale et Jeunesse et sports ».

F.T.